

Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920 Montréal (Québec) H3A 2S9 514 844-5778 / Sans frais : 1 800 265-5778

014 844-5778 / Sans trais : 1 800 265-5

www.oeq.org

Bourse de recherche

du Ouébec

Projet de doctorat

APPEL DE CANDIDATURES

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne annuellement deux bourses pour des projets en voie de réalisation dans le cadre d'un programme d'études de doctorat en recherche présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- * Pertinence : le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique et qu'il aura des retombées concrètes sur les compétences des ergothérapeutes;
- * Originalité: le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à des problématiques contemporaines encore peu investies par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice;
- * Clarté des objectifs : le projet d'étude démontre clairement les objectifs et les résultats attendus ;
- * Faisabilité du projet : le projet est réalisable en terme de ressources humaines et matériel. L'ampleur de ce projet est en cohérence avec un projet de doctorat ;
- * Rigueur scientifique : la relation du problème avec les écrits scientifiques et cliniques est clairement démontrée et le devis de recherche, le cadre conceptuel et la méthodologie sont appropriés et cohérent avec les objectifs ;
- * Qualité de la présentation : les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles édictées à l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de doctorat) s'étend du **1**er **novembre au 1**er **décembre.**

DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- * Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- * Sur un document distinct, ne comportant que le titre du projet (ce document doit demeurer anonyme), décrire le projet d'étude (2 pages maximum) en se basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment; les références peuvent être intégrées à part;

- * Une lettre d'intention d'une page maximum qui aborde la motivation du candidat, l'originalité du projet et qui situe le projet de doctorat dans le parcours professionnel;
- * Une lettre de recommandation du directeur de recherche d'une page maximum qui aborde la faisabilité du projet.

L'ensemble des documents doit être à interligne et demi (1,5) avec une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury; aucune annexe ne sera transmise aux évaluateurs. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

NATURE DE LA BOURSE

Deux (2) bourses d'une valeur de 1500 \$ chacune.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- * Être ergothérapeute et membre de l'Ordre;
- * Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse ;
- * Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature.

ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- * Rédiger une fiche descriptive de son projet pour publication par l'Ordre (cet article devra permettre aux cliniciens touchés par la problématique de comprendre les retombées concrètes des résultats obtenus sur leur pratique). Ce résumé pourra être publié par l'Ordre sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web, et ce dans le but d'informer les membres de l'Ordre des résultats du programme de bourses;
- * Présenter ses résultats lors d'un congrès-colloque ou d'un autre évènement de son choix ;
- * Faire mention de la Bourse de recherche lors de présentations ou de publications des résultats du projet ;
- * Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la bourse.

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de doctorat).

Le candidat doit retourner son document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec à l'attention de **Catherine Roberge – robergec@oeq.org**, au plus tard le 1er décembre 2022 à 23 h 59 par courriel (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).

